



## NEPTUNE CLUB NOGENTAIS



Nous devons garantir le respect du règlement de la piscine, la sécurité de vos enfants et l'honorabilité de nos moniteurs.

Nous n'avons à ce jour que des moniteurs hommes, au vu de cette situation et après réflexion avec l'ensemble de nos moniteurs et du bureau, il a été décidé de demander aux parents des élèves plongeuses mineurs (les mamans plus précisément) d'être présente au début et à la fin de chaque séance (10 minutes avant et 10 mn après) et de prendre en charge leur fille à la sortie du bassin à partir de 19h30.

Dans le cas où votre présence ne serait pas possible à une séance, nous vous laissons bien entendu, la possibilité de vous organiser avec d'autres parents afin que l'une d'entre elle s'occupe de votre fille.

Nous vous rappelons que le NCN est une association où tous les membres sont bénévoles et ont pour unique motivation le plaisir de partager leur passion.

Aidez-nous à faire en sorte que chaque séance soit agréable pour tous.

Cette décision prend effet dès la prochaine session 2023 2024 et je reste à votre disposition pour tout échange

Cordialement Mr Da Silva Christophe président du NCN

### **Neptune Club Nogentais – Plongée Subaquatique**

Association Agréée Loi 1901 - Siret n° 511 324 139 - Code APE 9499Z

Siège social : Hôtel de Ville, 27 Grande Rue Saint-Laurent 10400 Nogent-sur-Seine

Tél : 06-14-26-20-89 - €-mail : [president@neptune-club-nogentais.com](mailto:president@neptune-club-nogentais.com) Site web : [neptune-club-nogentais.com](http://neptune-club-nogentais.com)